

TAXE D'APPRENTISSAGE 2021

Grâce à la réforme, engagez-vous
directement à nos côtés !

Décaler le regard
pour former les professionnels
de demain, responsables
et innovants

► **taxe.ucly.fr**

Effectuez votre versement
avant le **31 mai 2021**

UcLy
LYON CATHOLIC
UNIVERSITY

esdes
THE BUSINESS SCHOOL OF UCly

UcLy | FACULTÉ
DE DROIT

estri
Ecole Supérieure Internationale de l'UcLy

esqese
Ecole Supérieure de Sciences de l'UcLy

estbb
Ecole Supérieure de Théologie de l'UcLy

iftlm
Institut de Formation Théologique de l'UcLy

UcLy | Institut des Droits
de l'Homme - Lyon

UcLy | DÉPARTEMENT DE
PSYCHOLOGIE-SHS

UcLy | FACULTÉ DE
LETTRES
MODERNES

UcLy | Institut
des Sciences
de la Famille

UcLy | FACULTÉ DE
PHILOSOPHIE

► Les modalités de versement de la taxe d'apprentissage 2021

La Loi Avenir Professionnel a modifié, depuis 2020, les règles de répartition de la taxe d'apprentissage.

TAXE D'APPRENTISSAGE

0,68 % de la masse salariale 2021 (année de référence : MS 2020)

87 % APPRENTISSAGE

↓
OPCO

↓
**FRANCE
COMPÉTENCES**

13 % SOLDE

Au titre de la contribution aux autres formations professionnalisantes (anciennement Hors Quota)

VERSEMENT UNIQUE

avant le 31 mai 2021
directement à/aux établissement(s)
de votre choix

UcLy LYON CATHOLIC UNIVERSITY est habilitée à percevoir ce solde
Numéro UAI : 0690195M

→ **Edition et envoi du reçu
libératoire à l'entreprise**



**Votre versement est dû pour le
31 mai 2021.**

Pour verser le solde de votre taxe d'apprentissage à l'UCLy, renseignez le bordereau ci-joint

+ d'informations sur **taxe.ucly.fr**
ou au **04 72 32 67 11**

L'UCLy,

6 pôles facultaires
5 écoles supérieures
Pour une université
d'excellence

L'UCLy en 2021

11 000

étudiants
et auditeurs

680

étudiants en
alternance

+ 1 000

entreprises
partenaires

▶ LES INSTITUTS ET ÉCOLES DE L'UCLy HABILITÉS À PERCEVOIR LA TAXE D'APPRENTISSAGE

- L'ESDES, the Business School of UCLy
- L'ESTRI, School for international careers
- L'ESQESE, l'école Qualité Sécurité Santé Environnement
- L'ESTBB, l'école Biologie-Biotechnologies
- L'IFTLM, Institut de Formation des Techniciens de Laboratoire Médical
- La Faculté de Droit
- La Faculté de Lettres Modernes
- La Faculté de Philosophie
- Le département Psychologie-SHS
- L'IDHL, Institut des Droits de l'Homme de Lyon
- L'ISF, Institut des Sciences de la Famille

Depuis 1875, l'Université Catholique de Lyon forme des étudiants autour des valeurs d'excellence et d'humanisme. Grâce à votre soutien, vous investissez dans la formation de vos futurs collaborateurs.

Choisir l'UCLy pour le versement de votre taxe d'apprentissage

En versant votre taxe d'apprentissage à l'UCLy, **vous investissez dans :**

- Une offre de formation diversifiée, transversale et internationale
- Des outils à la pointe de l'innovation
- Des méthodes pédagogiques offrant des repères solides : formation humaine, développement personnel, une ouverture à l'art et à la culture
- Un accompagnement individualisé des étudiants et une vie associative riche
- La recherche pour le développement des connaissances
- Un enseignement tourné vers l'insertion professionnelle



Merci

pour votre soutien

Votre contact

Service Taxe d'apprentissage

04 72 32 67 11

taxe.apprentissage@univ-catholyon.fr

taxe.ucly.fr



Grâce à votre soutien, vous rejoignez **UCLy Expert**, et pouvez profiter de l'ensemble des services proposés aux entreprises :

- Formation professionnelle continue
- Locations d'espaces
- Conférences thématiques
- Missions étudiantes
- Programmes de recherche adaptés à vos enjeux

ucly.expert@univ-catholyon.fr - expert.ucly.fr

COMMENT VERSER LE SOLDE (13%) À L'UNIVERSITÉ CATHOLIQUE DE LYON ?

► Avant le **31 mai 2021** ◀

► PAR CHÈQUE

- Remplir le coupon ci-dessous
- Établir le chèque à l'ordre de l'AFPICL
- Envoyer le tout à :
UCLy - Service Taxe d'Apprentissage
10, place des archives 69002 LYON

► PAR VIREMENT BANCAIRE

- Effectuer votre virement bancaire
Références bancaires de l'UCLy – AFPICL :
Caisse d'Épargne Rhône Alpes
FR76 1382 5002 0008 7701 3859 639
Merci de mentionner votre SIRET dans la référence
du virement
- Déclarer votre versement sur **taxe.ucly.fr** afin de nous
transmettre le montant et les coordonnées de la
personne à qui adresser le reçu libératoire

Une question ? **Contactez-nous !**

Service Taxe d'apprentissage - 04.72.32.67.11
taxe.apprentissage@univ-catholyon.fr

Merci pour votre soutien

TAXE D'APPRENTISSAGE 2021 - BORDEREAU DE VERSEMENT

ENTREPRISE

(siège social ou établissement principal)

Raison sociale : _____

SIRET : _____

Adresse postale : _____

ECOLE OU INSTITUT DE L'UCLY À QUI VOUS SOUHAITEZ VERSER VOTRE TAXE :

RÈGLEMENT PAR CHÈQUE

N° _____ MONTANT : _____

À l'ordre de l'AFPICL - À adresser à : **UCLy - Service Taxe
d'Apprentissage - 10, place des archives 69002 LYON**

CONTACT DÉCISIONNAIRE TAXE D'APPRENTISSAGE

(à qui sera adressé le reçu libératoire)

Prénom : _____

Nom : _____

Fonction : _____

Téléphone : _____

Email : _____

Adresse postale (si différente de l'entreprise) : _____

Plus d'information sur

► **taxe.ucly.fr**